
Séance du 20 mai 2005

OBJET : Avenant sur travaux de grosses réparation sur l'église partie II : Auvent sur toiture

L'an deux mille cinq et le 20 mai à 21H, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, DISCAZEUX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, COT Mélanie, ROSELLO José, SEPOLD Alex.

EXCUSE : LOPEZ Manuel.

Melle Mélanie COT a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération prise 19 mars 2004 décidant de la réalisation de travaux de grosse réparation sur l'église, conformément au projet établi par le cabinet d'architecture SABATA.

Par délibération du 21 janvier 2005, les travaux de réfection de la façade du clocher ont été attribués à la SARL SUD OUEST DEVELOPPEMENT.

Ces travaux de rénovation ont amenés au démontage de l'auvent destiné à abriter les cloches. Au vu de l'état de vétusté des éléments de charpente (pannes bois vermoulues) comme des éléments de couverture (tôles rouillées), il s'avère indispensable de remplacer cet auvent.

A la demande de M. le Maire, l'entreprise **F. BATAILHOU** a fourni un devis pour la réfection complète de cet auvent pour un montant total de **851 € HT, soient 1 017,79 €**

Correspondant à la fourniture et la pose

- d'une charpente : pannes bois + chevrons bois + volige bois.
- d'une couverture : plaques "guttatuile" et tuiles Canal avec confection d'une rive ouvragée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

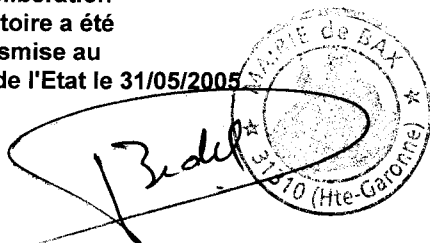
- de réaliser les travaux tels qu'ils ont été présentés.
- de solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé possible,
- d'inscrire la dépense au budget 2005 au titre de l'opération « travaux de grosse réparation sur l'église. partie II »
- d'autoriser le Maire à engager toutes actions et à signer tous documents que nécessaire pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

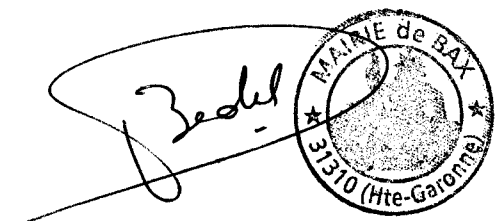
REGISTRE
31 MAI 2005

A LA SOUS-PREFECTURE DE MURET

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 31/05/2005



Le Maire, P.BEDEL



Eglise de Bax

Mairie de Bax

31310 BAX

8 avril 2005

DEVIS

Réf. : 41/01/02/EBV

OBJET : auvent du clocher, surface 12 m.2.

- 2 sablières 8/11 en 6,00,	
- 13 chevrons 6/8 en 2,00 ...	230,00 E
- 12 m.2 de lambris ...	120,00 E
- 6 plaques guttatuile PEF renforcées ...	90,00 E
- 1 planche de rive en 4,50 m. ...	22,00 E
- 150 tuiles Canal paysage ...	135,00 E
- 50 crochets longs ...	24,00 E
- 150 crochets 12 ...	10,00 E
- 12 m.2 de couverture en tuile Canal ...	120,00 E
- scellements chimiques ...	10,00 E
- 6 m. de solin ...	90,00 E

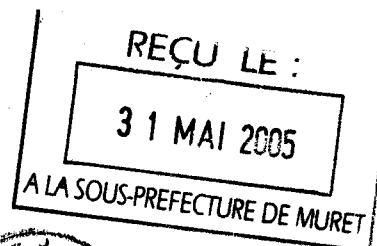
Total H.T. ... 851,00 E

T.V.A. 19,6 % ... 166,79 E

TOTAL T.T.C. ... 1 017,79 E

Sous réserve de l'augmentation du prix des matériaux.

Un acompte de 30 % sera demandé avant le début des travaux.



luet approuvé, bon pour accord

le 23/05/05

